Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Capture d'un troisième lynx dans les Alpes et transfert en Thurgovie

Un lynx femelle de 15.5 kg a été capturé lundi 2 avril sur la commune d'Ollon. L'animal a été conduit à Landshut (BE) pour un séjour en quarantaine. Il sera relâché en mai 2007, dans le cadre du projet LUNO visant à constituer une nouvelle population de lynx dans le Nord Est de la Suisse. Cette capture contribue à limiter l'effectif élevé de lynx observé actuellement dans le canton de Vaud et à apaiser les tensions générées par les prédations commises sur d'autres espèces de la faune.

Dans les deux régions prospectées au nord-ouest des Alpes qui s'étendent de Lucerne aux Alpes vaudoises, les effectifs de lynx s'accroissent. Au total, les 965 km2 compris entre le lac de Thoune et le Léman hébergent une population de lynx minimale de 28 individus, correspondant à une densité élevée, de l'ordre de 1.44 lynx par 100 km2. A elles seules, les Alpes vaudoises abritent au moins 11 lynx adultes et jeunes adultes, soit 1 lynx pour 40 km2, densité largement supérieure à la moyenne admise par la Confédération.

Les populations de chevreuils des Alpes vaudoises demeurent très faibles, celles du chamois sont encore plus inquiétantes, avec une diminution prononcée dans deux districts francs fédéraux sur trois. Ainsi, le district du Muveran a vu ses effectifs de chamois diminuer de moitié en l'espace de 15 ans alors qu'une faible pression de chasse était appliquée. Cette constatation s'applique également en dehors des réserves.

La Confédération a reconnu ces faits et a donné son accord pour transférer cinq lynx, entre 2006 et 2008, depuis les Alpes vers le Jura vaudois afin de remplacer ceux qui ont péri ces 3 dernières années. Cette population devrait ainsi être stabilisée, tout en accroissant sa diversité génétique.

Un premier lynx, Zoro, a été capturé le 10 juillet 2006 et relâché dans le Nord du Jura vaudois. Il évolue actuellement au sud-est de Genève, sur territoire français, à plus de 100 kilomètres de son point de lâcher. Un second lynx, Léon, a été capturé le 2 mars 2007 puis relâché dans le Nord du Jura vaudois. Aujourd'hui, ce lynx se trouve au nord de Bienne, soit à 50 kilomètres de son point de lâcher.

Lundi dernier, un troisième lynx, une jeune femelle, a été capturé sur la commune d'Ollon. Après avoir subi les contrôles vétérinaires de routine, il a été acheminé à Landshut, dans le canton de Berne, pour être placé en quarantaine. Cette solution est le fruit des négociations fructueuses menées depuis quatre ans entre la Conservation de la faune du canton de Vaud et la Confédération. La capture d'un lynx mâle est planifiée en avril dans le canton de Soleure. Le couple ainsi formé sera relâché dans le Nord Est de la Suisse en mai 2007.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 avril 2007

DSE, Sébastien Sachot, conservateur de la faune, 079 237 42 52